



Réunion du Conseil Communautaire

le lundi 13 décembre 2021 à 19 heures
Salle du Conseil

Compte rendu

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 13 décembre à 19 heures, le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.
Sous la Présidence de Madame Brigitte DUPUIS

Date de la convocation du Conseil communautaire : lundi 6 décembre 2021

Étaient présents :

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Chantal AVENET, Odile LANDRY, Brigitte DUPUIS, Fernand GARCIA, Corinne GUILLAUT, Alain PELÉ, Sylvie GANNE, Damien GARCIA, Evelyne HAURY, Véronique BERGER, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Alain DROUET, Caroline DOARÉ, Joël DENIAU, Joël BESNARD, Annick REITER, Isabelle SÉNÉCHAL, André DAGUET, Béatrice VERWAERDE, Catherine DATTÉE, Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Fabien HOUZÉ donne pouvoir à Brigitte DUPUIS,
Mario GIAVARINA donne pouvoir à Corinne GUILLAUT,
Smaïl ABERKANE donne pouvoir à Sylvie GANNE,
Gino GOMMÉ donne pouvoir à Marc LEPRINCE,
Delphine MOROM-MENDES, Jocelyne PETAY

Madame Odile LANDRY remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	31
Nombre de délégués en exercice	31
Quorum	16

Madame la Présidente a proposé l'ajout de « la Convention Territoriale Globale (CTG) 2021-2024 avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire – Autorisation de signature » à l'ordre du jour, accepté à l'unanimité par le Conseil communautaire.

Récapitulatif des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 18 octobre 2021

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal du Conseil communautaire de la séance du 23 novembre 2021.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Actualisation des représentants de la commune de Saunay et de Neuville-sur-Brenne à la Commission intercommunale environnement, finances

Le Conseil communautaire a pris acte de la désignation de Messieurs Franck MÉRILLON et Matthieu DUBREUIL en qualité de délégués de la Commission intercommunale environnement, finances.

Renaudais Création Développement Agriculture – Attribution des aides

Le Conseil communautaire a accepté le versement d'une subvention dans le cadre de Renaudais Création Développement Agriculture à O DELICE FERMIERS pour un montant de 851,26 €, et l'EARL ESPERANTO pour un montant de 2 000 €, a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment la convention avec l'entreprise attributaire de l'aide, et a acté que ces dossiers feront l'objet d'une demande de déblocage de la consignation versée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Porte de Touraine.

Mission Locale Loire Touraine – Autorisation de signature de la convention annuelle et versement d'une participation financière

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou un vice-président à signer la convention avec la Mission Locale Loire Touraine, conclue pour une durée d'une année, et a accepté le versement de la participation 2021, à savoir 43 191 €.

TOURISME

Roue Tourangelle – Demande de subvention

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer la convention avec Touraine Événement Sport, pour l'animation du 20^{ème} anniversaire de la Roue Tourangelle le week-end du 26-27 mars 2022, et a accepté le versement d'une subvention de 12 000 €, dont 2 000 € seront versés en 2021 et le solde (10 000 €) en 2022 sous réserve de la présentation d'un budget prévisionnel.

PETITE ENFANCE

Tarifs des services de la Petite enfance - année 2022

Le Conseil communautaire a fixé les modalités de la participation financière des familles dont les enfants seront confiés au Multi-accueil et à la Crèche familiale en conformité avec les éléments de la CAF à partir du 1^{er} janvier 2022, à savoir la prise en compte des revenus perçus durant l'année 2020 pour la période de facturation du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, la fixation des ressources mensuelles « plafond » à 6 000,00 €, les ressources mensuelles « plancher » seront publiées en début d'année 2022, et l'application des taux d'effort en fonction du type d'accueil (collectif ou familial), et a autorisé l'ajout en annexe de la tarification aux règlements de fonctionnement du Multi-accueil et de la Crèche familiale.

ENFANCE JEUNESSE

Projet de prise de compétence enfance-jeunesse

Le Conseil communautaire a acté le principe d'une prise de compétence enfance-jeunesse, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à solliciter les maires pour recueillir l'ensemble des informations préalables à la prise de compétence.

Convention Territoriale Globale (CTG) 2021-2024 avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire – Autorisation de signature

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer la Convention Territoriale Globale (CTG) 2021-2024.

ENVIRONNEMENT

Ordures ménagères – Redevances d'ordures ménagères 2022

Le Conseil communautaire a fixé les tarifs des ordures ménagères pour l'année 2022 pour Château-Renault

a fixé les tarifs pour les levées supplémentaires,

Levées supplémentaires	tarif HT 2022	tarif TTC 2022
80 litres	2,80	3,08
120 litres	4,17	4,59
180 litres	6,25	6,88
240 litres	8,35	9,19
340-360 litres	79,00	12,97
500 litres	17,36	19,10
660 litres	22,92	25,21
770 litres	26,72	29,39

a fixé les tarifs pour les sacs noirs supplémentaires,

Sacs noirs non inclus dans le forfait	tarif HT 2022	tarif TTC 2022
Sac supplémentaire	1,39	1,53

a fixé les tarifs pour les bacs utilisées pour les manifestations,

Forfait manifestation	tarif HT 2022	tarif TTC 2022
Week-end (bac OM 660 litres - Bac tri 360 litres)	13,87	15,26
Semaine (bac OM 660 litres - Bac tri 360 litres)	27,76	30,54

a validé la correspondance pour les foyers dotés en sacs noirs, et a modifié le règlement de la facturation des ordures ménagères en conséquence.

FINANCES

Approbation du rapport de la CLECT et modification de l'attribution de compensation pour 2021

Le Conseil communautaire a validé le rapport n°5 de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges réunie le 18 octobre 2021 qui impact l'attribution de compensation de l'année 2021, et a fixé le montant de l'attribution de compensation distribuée dans les communes :

COMMUNES	ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2021
Autrèche	17 942,49 €
Auzouer-en-Touraine	69 774,71 €
Le Boulay	54 564,46 €
Château-Renault	1 095 138,21 €
Crotelles	35 623,52 €
Dame-Marie-les-Bois	12 286,72 €
La Ferrière	3 863,21 €
Les Hermites	15 850,78 €
Morand	18 334,99 €
Monthodon	44 530,39 €
Neuville-sur-Brenne	83 902,15 €
Nouzilly	1 723,22 €
Saint-Laurent-en-Gâtines	25 620,55 €
Saint-Nicolas-des-Motets	11 524,92 €
Saunay	99 495,24 €
Villedômer	159 808,22 €
TOTAL	1 749 983,78 €

Rapport quinquennal (2017-2021) sur les attributions de compensation

Le Conseil communautaire a pris acte de la présentation du rapport quinquennal sur les attributions de compensation.

Budget Immeubles de rapport – Mise en non-valeur

Le Conseil communautaire a accepté l'état des mises en non-valeur transmis par le trésorier de Château-Renault sur le Budget Immeubles de rapport pour un montant global de 50,00 € HT.

Budget Général – Mise en non-valeur

Le Conseil communautaire a accepté les états des mises en non-valeur transmis par le trésorier de Château-Renault sur le budget général pour un montant global de 1 774,70 € TTC de 2018 à 2021.

Subvention exceptionnelle à la Commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil

Le Conseil communautaire a accepté d'octroyer une subvention exceptionnelle de 8 000 € pour soutenir la commune de Saint-